

sérieuse considération », comme disent ces MM. du gouvernement.

CHICOUTIMI

— Le 8 décembre dernier ont été admises à la vêtue, dans la chapelle des Franciscaines de la Baie Saint-Paul: Mlles Fabiola Ouellet, de Saint-Edouard de Lotbinière, en religion Sr Marie-André-de-la-Croix; Imelda Collet, de Saint-Henri de Lévis, dite Sr Marie-Humble-de-Jésus; Alice Beaudoin, de Saint-Charles de Bellechasse, dite Sr Marie-Placidie; Valère Bergeron, de l'Isle-aux-Coudres, dite Sr Marie-Léonard-Maurice; Lucile Bédard, de Saint-Roch de Québec, dite Sr Marie-Louis-Joseph; Eléonore Roy, aussi de Saint-Roch de Québec, dite Sr Marie-Charles-de-Jésus.

Mademoiselle Collet est la nièce de M. l'abbé C.-A. Collet, secrétaire de l'Archevêché de Québec; et Mademoiselle Beaudoin, sœur de Monsieur le curé de Saint-Charles de Bellechasse.

Le Révérend Père Alcantara, O. F. M., présidait la cérémonie et fit un touchant sermon.

X.

Inqualifiable

M. Tardivel connaît mon désir de voir notre drapeau porter l'emblème du Sacré-Cœur, puisqu'il a reproduit des passages de mes articles où j'exprimais ce même désir, et puisqu'il poursuit la réalisation de l'idée que j'ai proposée pour la vulgarisation, en notre pays, du drapeau du Sacré-Cœur.

Eh bien, dans la *Vérité* de samedi dernier, il a permis à un pauvre enfant de me donner comme *craignant de voir mes compatriotes adopter un drapeau à l'effigie de ce Cœur Sacré*, ce qui revient à dire que, prêtre, je suis hostile à la dévotion au Sacré-Cœur.

Comment qualifier exactement cette manière d'agir d'un journaliste « catholique » ?

V.-A. H., ptre.